



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
14 JUILLET 2026 - 19 h
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Liste de la correspondance du mois de juin 2026
- 4. GESTION DES FINANCES**
 - 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 30 juin 2026
 - 4.2 Adoption des comptes à payer au 30 juin 2026
 - 4.3 Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 5 (travaux 2026 et remise de la moitié de la retenue d'exécution des travaux réalisés en 2026) / Travaux de réfection d'infrastructures de la rue Boilard incluant la rue des Tilleuls / Excavation Tourigny inc.
- 5. AFFAIRES COURANTES**
 - 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA
 - 5.2 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 20, rue Beaumont et désigné sous le numéro de lot 4 743 329
 - 5.3 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 14, rue Ontaritz et désigné sous le numéro de lot 4 744 036
 - 5.4 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 490, rue de Kilkenny et désigné sous le numéro de lot 5 895 658
 - 5.5 Octroi de contrat / Correction de la rampe d'accès à l'hôtel de ville incluant la porte d'entrée principale / Constructions Envergure inc.
 - 5.6 Mandat d'honoraires professionnels / Préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du pavage de la route de Fossambault / Apex Expert Conseil inc.
 - 5.7 Autorisation de signature / Renouvellement de la convention / Le Quai de la 4^e Avenue
 - 5.8 Avis de motion / Règlement numéro 12890-2026 concernant la restriction temporaire du développement immobilier en raison de la capacité du réseau d'égout dans certains secteurs ciblés
 - 5.9 Adoption du projet de Règlement numéro 12890-2026 concernant la restriction temporaire du développement immobilier en raison de la capacité du réseau d'égout dans certains secteurs ciblés
 - 5.10 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
 - 5.11 Participation au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 6. PARTIE INFORMATIVE**
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. AFFAIRES DIVERSES**
- 9. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier